

# FICHE SIGNALÉTIQUE

#### 1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit Glisten Washer Magic

Autres moyens d'identification Pas disponible

**Utilisation recommandée** Décapant de machine à laver

Restrictions conseillées Aucuns connus.

Fabricant Iron Out dba Summit Brands

7201 Engle Road

Fort Wayne, IN 46804-5875 US Téléphone: 260-483-2519

Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

# 2. Identification des risques

Dangers physiques Corrosif pour les métaux Catégorie 1

Risques pour l'Environnement Non classé.
Risques défini pour OSHA Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mot indicateur Attention

Mention de danger Peut être corrosif pour les métaux.

Conseil de prudence

**Prévention** Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

InterventionAbsorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.StockageEntreposer dans des contenants résistants à la corrosion avec un revêtement intérieur résistant.

Élimination Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.

Danger(s) non classé(s)

ailleurs (DNCA)

Aucuns connus.

Renseignements supplémentaires

99 % du mélange sont constitués de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est

inconnue.

#### 3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

#### Mélange

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Acide diacetic de glycine		164462-16-2	10-30
méthylique, sel trisodique			

Remarques sur la composition

GHS États-Unis: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial conformément au paragraphe (i) du § 1910.1200.

#### 4. Premiers soins

Inhalation En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de

l'attention médicale.

Peau Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation

persiste.

Yeux Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et

continuer à rincer pendant 15 minutes. Obtenir une assistance médicale si les irritations se

développent ou persistent.

**Ingestion** Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente,

ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Les symptômes peuvent être différés.

Informations générales

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

## 5. Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction appropriés

Produit chimique en poudre. Dioxyde de carbone. Brouillard. Mousse.

Méthodes d'extinction inappropriées

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

des produits chimiques Équipement de protection

Risques spécifiques provenant

Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.

spécial et précautions pour les pompiers Lutte contre l'incendie / Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.

instructions
Méthodes particulières

Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

Risques d'incendie généraux Produits dangereux résultant Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

de la combustion

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

Données sur l'explosibilité

Sensibilité aux chocs Pas disponible.
Sensibilité aux décharges Pas disponible.

Sensibilité aux décharges électrostatiques

### 6. Procédures en cas de déversement

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Tenir à l'écart des zones basses. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Déversement accidentel important : Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

#### 7. Manutention et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Éviter l'exposition prolongée. Lavez vigoureusement après manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité Entreposer dans un conteneur fermé loin des matières incompatibles. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Conserver hors de la portée des enfants.

#### 8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Valeurs limites biologiques Contrôles techniques Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles techniques appropriés

Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection du visage/des

yeux

Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.

Protection de la peau

Protection des mains

Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

**Autre** Conformément aux directives de votre employeur.

Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition. **Protection respiratoire** 

ils doivent porter des masques agréés appropriés. Si les limites d'exposition risquent d'être

dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

**Dangers thermiques** 

Considérations d'hygiène

générale

Sans objet.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas

manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

#### 9. Proprietes physiques et chimiques

**Aspect** Transparent État physique Liquide. **Forme** Liquide Couleur Jaune Odeur Florale

Seuil de l'odeur Pas disponible.

10 - 11 pН

Point de fusion/point de

congélation

Pas disponible.

Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition Pas disponible.

Point d'écoulement Pas disponible.

1.043 Densité

Coefficient de répartition

(n-octanol/eau)

Pas disponible.

Pas disponible. Point d'éclair Vitesse d'évaporation Pas disponible. Inflammabilité (solide, gaz) Sans objet.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosivité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosivité supérieure (%)

Pas disponible.

Pression de vapeur Pas disponible. Pas disponible. Densité de vapeur Densité relative Pas disponible. Pas disponible. Solubilité(s) **Température** Pas disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Pas disponible. Viscosité Pas disponible.

**Autres informations** 

Masse volumique apparente

1.101 g/mL

# 10. Stabilite et reactivite

Réactivité Ce produit peut entrer en réaction avec des acides. Ce produit peut entrer en réaction avec des

agents d'oxydation. Produit corrosif pour l'aluminium.

Possibilité de réactions

dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter

Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Contact avec des matières incompatibles.

Matières incompatibles

Acides. Oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

## 11. Propriétés toxicologiques

**Voies d'exposition** Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.

Informations sur les voies d'exposition probables

**Ingestion** Faible danger présumé en cas d'ingestion.

InhalationN'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'inhalation.PeauAucun effet indésirable par contact avec la peau n'est attendu.YeuxLe contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.aptômes liés auxLe contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques,

chimiques et toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants Espèces Résultats d'essais

Acide diacetic de glycine méthylique, sel trisodique (CAS 164462-16-2)

Aiguë

Cutané

DL50 Rat > 2000 mg/kg

Inhalation

CL50 Pas disponible

Orale

DL50 Rat > 2000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la

peau

Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.

Minutes d'expositionPas disponible.Indice d'érythèmePas disponible.Valeur d'un œdèmePas disponible.

Lésion/irritation grave des

/eux

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Valeur de l'opacité

cornéenne

Pas disponible.

Valeur de la lésion de l'iris

Valeur des rougeurs de la

conjonctive

Pas disponible.
Pas disponible.

Valeur d'un œdème de la

conjonctive

conjonctive

Pas disponible.

Jours de récupération Pas disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation des voies

respiratoires

Pas disponible.

Sensibilisation de la peau

Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.

Mutagénécité de la cellule

germinale Mutagénicité Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Cancérogénicité N

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA. Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH.

Toxicité pour la reproduction

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA. Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Toxicité spécifique pour

certains organes cibles -

exposition unique

Tératogénicité

Non classé.

#19252 Page: 4 of 7

Date de publication 07-Juillet-2015

Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée

Non classé.

Risque d'aspiration

Pas disponible.

Effets chroniques

Toute inhalation prolongée peut être nocive.

**Autres informations** 

Ce produit n'est associé à aucun effet néfaste connu pour la santé de l'humain.

Nom des produits toxicologiquement synergiques

Pas disponible.

#### 12. Données écologiques

Écotoxicité

Aucune donnée d'écotoxicité observée pour les ingrédients.

Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

Potentiel de bio-accumulation Mobilité dans le sol

Données non disponibles. Données non disponibles.

Mobilité générale

Pas disponible.

**Autres effets nocifs** 

On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de

réchauffement de la planète) causé par ce composant.

## 13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination

Revoir les exigences gouvernementales locales et provinciales/de l'État avant l'élimination.

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits non utilisés

Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

**Emballages contaminés** 

Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

### 14. Informations relatives au transport

Généralités

DOT - 49 CFR 173.154 (d)(1) - Metal exemption

Canada: Preuve de classification: Conformément à la partie 2.2.1 (DORS/2014-152) du règlement sur les transports de marchandises dangereuses, nous attestons que le classement de ce produit est correct à la date du SDS de délivrance. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affiche ci-dessous.

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

**Numéro UN** 

UN1760

Appellation réglementaire

LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Acide diacetic de glycine méthylique, sel trisodique)

adéquate

8

Classe de danger Groupe d'emballage

Ш

Dispositions particulières

16

**TMD** 



#### 15. Données réglementaires

Règlements fédéraux

canadiens

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits

contrôlés.

Canada SNAc Reporting Requirements: Listed substance/Publication date

Acide diacetic de glycine méthylique, sel trisodique (CAS Inscrit. 11/01/2003

164462-16-2)

Situation SIMDUT Contrôlé

**Classement SIMDUT** Catégorie E - Matière corrosive

L'étiquetage SIMDUT



Réglementations Fédérales

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la

définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200. des Etats-Unis

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Risque immédiat - Non Catégories de danger

> Risque différé - Non Danger d'incendie - Non Danger lié à la Pression - Non Danger de réactivité - Non

SARA 302 Substance très

dangereuse

SARA 311/312 Produit

Non

chimique dangereux

SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

Autres règlements fédéraux

Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau

potable sûre)

Non réglementé.

FDA (Food and Drug Administration: administration des produits alimentaires et

pharmaceutiques)

Non réglementé.

États-Unis - Réglementation

Voir ci-dessous

des états

États-Unis - Proposition 65 de la Californie - Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT) : Substance inscrite

Non inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts - liste des substances

Non réglementé.

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Non réglementé.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Non réglementé.

Statut de l'inventaire

Sur inventaire (oui/non)\* Pays ou région Nom de l'inventaire

Oui

Canada Liste intérieure des substances (LIS)

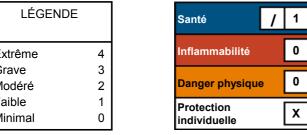
#19252 Page: 6 of 7 Date de publication 07-Juillet-2015 Canada Liste extérieure des substances (LES)

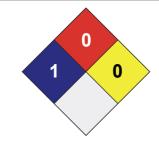
Oui

États-Unis et Porto Rico Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) \*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

### 16. Renseignements divers

LÉGENDE	
Extrême Grave Modéré Faible Minimal	4 3 2 1 0





Clause d'exonération de responsabilité

**Autres informations** 

Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en oeuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, autres risques, niveaux d'exposition et considerations concernant l'élimination pourraient être applicables. C'est donc de la responsabilité de l'utilisateur lire et comprendre l'étiquette du produit et le présent document avant d'utiliser le produit. Ne pas utiliser le produit à des fins autres que celles indiquées à la Section 1.

07-Juillet-2015 Date de publication 07-Juillet-2015 Date en vigueur Date d'expiration 07-Juillet-2018 **Autres informations** 

Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la

première page de ce document.

Préparée par Dell Tech Laboratories Ltd. No de téléphone: (519) 858-5021

> Cette fiche de données de sécurité est préparée pour se conformer avec la Norme de communication de risque d'OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail) concernant l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques (SGH).

Redbook revision #7, 3/16/15